



Conseil économique et social

Distr. générale
20 janvier 2012
Français
Original : anglais

Résolution et décisions adoptées par le Conseil économique et social à la reprise de sa session de fond de 2011

(New York, 6, 24 et 27 octobre et 5 décembre 2011)

Note : Le texte provisoire des résolution et décisions adoptées par le Conseil à la reprise de sa session de fond de 2011 est distribué pour information dans le présent document. Le texte définitif sera publié dans le *Supplément n° 1 des Documents officiels du Conseil économique et social, 2011* (E/2011/99).



Table des matières

Résolution

<i>Résolution</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Date de l'adoption</i>	<i>Page</i>
2011/44	Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement (E/2011/L.52 et E/2011/SR.54)	13 a)	5 décembre 2011	4

Décisions

<i>Numéro de décision</i>	<i>Titre</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Date de l'adoption</i>	<i>Page</i>
2011/201 D	Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et organes apparentés (E/2011/SR.51)	1	6 octobre 2011	6
2011/201 E	Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et organes apparentés (E/2011/SR.54)	1	5 décembre 2011	8
2011/278	Présentation de candidatures à des sièges au Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (E/2011/26 et Corr.1 et E/2011/SR.54)	14 b)	5 décembre 2011	10
2011/279	Rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur les travaux de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions (E/2011/22 et E/2011/SR.54)	14 g)	5 décembre 2011	10

Résolution

2011/44

Examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement

Le Conseil économique et social,

Rappelant la Déclaration de la Barbade¹, le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement² et la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement³,

Rappelant également ses résolutions 2009/17 du 29 juillet 2009, et 2010/34 du 23 juillet 2010, sur l'examen de l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement,

Rappelant en outre la résolution 65/2 de l'Assemblée générale du 25 septembre 2010, sur le document final de la Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement,

Rappelant le rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa douzième session⁴ présentant les vues et l'approche indépendantes du Comité concernant l'appui des Nations Unies aux petits États insulaires en développement,

Rappelant également que les vulnérabilités propres aux petits États insulaires en développement ont été reconnues par la communauté internationale,

Constatant que les petits États insulaires en développement se sont montrés déterminés à promouvoir le développement durable et continueront de le faire, et reconnaissant l'appui qu'apporte depuis longtemps la communauté internationale,

Sachant que la Réunion de haut niveau chargée d'examiner l'application de la Stratégie de Maurice a mis en lumière des lacunes dans l'appui institutionnel accordé aux petits États insulaires en développement, ainsi que d'autres facteurs faisant obstacle à l'application pleine et effective de la Stratégie de Maurice et du Programme d'action de la Barbade,

1. *Charge* le Comité des politiques de développement, dans la limite des ressources existantes, de lui présenter avant sa session de fond de 2013 un rapport contenant les vues et analyses qu'il aura formées sur la façon de renforcer

¹ *Rapport de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, Bridgetown (Barbade), 25 avril-6 mai 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.18 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe I.

² *Ibid.*, annexe II.

³ *Rapport de la Réunion internationale chargée d'examiner la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement, Port Louis (Maurice), 10-14 janvier 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.II.A.4 et rectificatif), chap. I, résolution 1, annexe II.

⁴ *Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément n° 13 (E/2010/33).*

l'application pleine et effective du Programme d'action de la Barbade² et de la Stratégie de Maurice³, y compris de réorienter les efforts pour privilégier les résultats et de réfléchir à des mesures nouvelles et plus efficaces qui permettraient de mieux tenir compte des vulnérabilités et des besoins de développement propres aux petits États insulaires en développement;

2. *Recommande* de considérer le rapport demandé au paragraphe 1 ci-dessus comme une contribution au processus d'examen en cours, amorcé en application du paragraphe 33 de la résolution 65/2 de l'Assemblée générale;

3. *Invite* le Secrétaire général à faciliter les travaux que le Comité des politiques de développement engagera comme suite au paragraphe 1, à la demande du Comité;

4. *Prend note* des recommandations figurant dans le rapport connexe du Secrétaire général au Conseil économique et social⁵.

*54^e séance plénière
5 décembre 2011*

⁵ E/2011/110.

Décisions

2011/201 D

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et organes apparentés

À sa 51^e séance plénière, le 6 octobre 2011, le Conseil économique et social a pris les dispositions ci-après au sujet des sièges vacants dans ses organes subsidiaires et organes apparentés :

Élection

Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

Le Conseil a élu les cinq membres suivants pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014 : Chine, Japon, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Zambie.

Le Conseil a reporté à une date ultérieure l'élection d'un membre à choisir parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Élections reportées de sessions antérieures

Commission des stupéfiants

Le Conseil a élu le Zimbabwe à un siège resté vacant à la Commission, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Le Conseil a de nouveau reporté l'élection d'un membre du Groupe des États d'Afrique pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Le Conseil a élu le Nigéria à un siège resté vacant à la Commission pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Commission du développement durable

Le Conseil a élu Israël à un siège resté vacant à la Commission pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la vingt-deuxième session de la Commission, en 2014.

Commission de la science et de la technique au service du développement

Le Conseil a élu la Suède à un siège resté vacant à la Commission pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication

Le Conseil a élu la Tunisie à un siège resté vacant au Groupe de travail intergouvernemental pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure l'élection de 3 membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de 4 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2011; de 4 membres du Groupe des États d'Asie et de 1 membre du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2012; et de 13 membres pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014, dont 1 du Groupe des États d'Afrique, 2 du Groupe des États d'Asie, 1 du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et 9 du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil a élu l'Italie à un siège resté vacant au Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure l'élection de 2 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2011; de 2 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2012; et de 2 membres du Groupe des États d'Europe orientale et de deux membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour 1 mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Présentation de candidatures

Comité du programme et de la coordination

Le Conseil a présenté les candidatures de la Guinée, de la Guinée-Bissau et de l'Italie pour élection par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure la présentation des candidatures de 3 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour élection par l'Assemblée générale pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2011; de 1 membre du Groupe des États d'Asie pour élection par l'Assemblée générale pour un mandat prenant effet à

la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2013; et de 1 membre du Groupe des États d'Asie et de 4 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour élection par l'Assemblée générale pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

2011/201 E

Élections, présentation de candidatures, confirmation des candidatures et nominations aux organes subsidiaires du Conseil économique et social et organes apparentés

À sa 54^e séance plénière, le 5 décembre 2011, le Conseil économique et social a pris les dispositions ci-après au sujet des sièges vacants dans ses organes subsidiaires et organes apparentés :

Commission du développement social

Le Conseil a élu le Bangladesh, le Népal et le Viet Nam à des sièges restés vacants à la Commission pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la cinquante-troisième session de la Commission, en 2015.

Le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure l'élection de 1 membre du Groupe des États d'Europe orientale pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la cinquante et unième session de la Commission, en 2013; de 1 membre du Groupe des États d'Europe orientale et de 1 membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration à la clôture de la cinquante-troisième session de la Commission, en 2015; et de 2 membres du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et de 1 membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat de quatre ans prenant effet à la 1^{re} séance de la cinquante et unième session de la Commission, en 2012, et venant à expiration à la clôture de la cinquante-quatrième session de la Commission, en 2016.

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Le Conseil a élu l'Algérie pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014, en remplacement du Nigéria dont la démission prend effet le 1^{er} janvier 2012.

Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Élection de membres de groupes régionaux conformément à la résolution 2010/35 du Conseil

Le Conseil a élu les États Membres suivants en remplacement des membres du Conseil d'administration de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) dont la démission prend effet le 1^{er} janvier 2012 : la Finlande, pour reprendre le mandat du Danemark, qui prendra fin le 31 décembre 2013; le Canada, pour reprendre le mandat de la France, qui prendra fin le 31 décembre 2012; la Nouvelle-Zélande, pour reprendre le mandat de

l'Italie, qui prendra fin le 31 décembre 2012; les Pays-Bas, pour reprendre le mandat du Luxembourg, qui prendra fin le 31 décembre 2013; et les États-Unis d'Amérique, pour reprendre le mandat de la Suède, qui prendra fin le 31 décembre 2013.

Élection de membres à choisir parmi les 10 principaux donateurs, conformément à l'alinéa a) du paragraphe 61 de la résolution 64/289 de l'Assemblée générale

Le Conseil a élu la Suède pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2013, pour reprendre le mandat des États-Unis d'Amérique, dont la démission prend effet le 1^{er} janvier 2012.

Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial

Le Conseil a élu le Guatemala à un siège réservé aux États d'Amérique latine et des Caraïbes qui était resté vacant au Conseil d'administration, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida

Le Conseil a élu le Canada et la Norvège à des sièges restés vacants au Conseil de coordination du Programme pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2014.

Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Le Conseil a élu Israël à un siège resté vacant au Conseil d'administration pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Le Conseil a de nouveau reporté à une date ultérieure l'élection de 2 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2011; de 2 membres du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 2012; et de 2 membres du Groupe des États d'Europe orientale et de 1 membre du Groupe des États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2015.

Comité d'organisation de la Commission de consolidation de la paix

Le Conseil a élu le Chili pour un mandat prenant effet le 1^{er} janvier 2012 et venant à expiration le 31 décembre 2012, pour pourvoir le siège laissé vacant au Comité d'organisation par le Guatemala, dont le mandat au Conseil était arrivé à expiration.

2011/278

Présentation de candidatures à des sièges au Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

À sa 54^e séance plénière, le 5 décembre 2011, le Conseil économique et social a décidé de confirmer la nomination des six candidats suivants qui étaient présentés par la Commission du développement social à des sièges au Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social :

a) Ping Huang (Chine) et Patricia Schulz (Suisse), pour un mandat de quatre ans prenant effet à la date de la confirmation par le Conseil et venant à expiration le 30 juin 2015;

b) Peter Brandt Evans (États-Unis d'Amérique), Rosalind Eyben (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Annika Sunden (Suède) et Zenebeworke Tadesse (Éthiopie), pour un autre mandat de deux ans prenant effet à la date de la confirmation par le Conseil et venant à expiration le 30 juin 2013.

2011/279

Rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur les travaux de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions

À sa 54^e séance plénière, le 5 décembre 2011, le Conseil économique et social a décidé de reporter à sa session de fond de 2012 l'examen des recommandations figurant dans le rapport du Comité des droits économiques, sociaux et culturels sur les travaux de ses quarante-quatrième et quarante-cinquième sessions (E/2011/22).
